



ÉCOLE ELEMENTAIRE LYAUTHEY



25, rue de l'Ecole  
68 400 **RIEDISHEIM**

: 03.89.44.04.10

Courriel : [ce.0681806u@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681806u@ac-strasbourg.fr)

## Compte rendu du conseil d'école extraordinaire

du vendredi 7 mars 2025 à 18h

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LYAUTHEY-RIEDISHEIM

#### Membres présents :

#### Membres ayant le droit de vote :

Monsieur Yann-Noël STUDER, directeur de l'école Lyautey

#### L'ensemble des enseignants affectés à l'école

Mesdames, Véronique D'ERRICO, Séverine LUYDLIN, Christelle PERRIOT, Emmanuelle GENY, Nadia EHRART, Lucie BARTHOUX, Hélène CHEZEAU, Domila GUIGNARD

Messieurs Marc WELLER, Étienne ZERLING

Excusés : Véronique LIEBENGUTH-PFISTER (CE à Rixheim), Stéphanie JACHIMIAK, Sarah BAILLY (en arrêt), Christine DEL-DO (malade), Julie VOGEL (CE à Sierentz), Vaniala RAZAFIMAHOLY (CE à Rixheim)

#### Représentants de parents d'élèves titulaires :

Pour l'APEPA : Mesdames CORDIER Camille, DENNER Catherine, BENOIT Anja

Pour l'APERE : Mesdames VETTER Marylin, CANAC Sophie, MARTEL Fanny, GATTER Delphine, VION-DELPHIN Nadège

#### Représentant le périscolaire :

Madame Béatrice VANDAELE, directrice du périscolaire

**Représentant la Mairie :**

Monsieur GREILSAMMER Gérard, adjoint chargée des affaires scolaires

Madame DE BODISCO Marina, SAJES

Monsieur AMM, Adjoint au Maire

**Inspection :**

Monsieur l'Inspecteur est excusé

Ordre du jour :

Les nouveaux horaires pour les écoles de Riedisheim

Pour rappel :

Comme cela avait été énoncé lors du premier conseil d'école il nous a fallu revoir les horaires d'école en respectant certaines contraintes.

Une première réunion a eu lieu entre les directeurs des différents établissements afin d'avoir une réponse commune à présenter. Les parents d'élèves ont de leur côté effectué un sondage afin d'élaborer une proposition. Les périscolaires se sont concertés.

Une réunion a eu lieu en mairie le mardi 25 février en présence des directrices des écoles maternelles, ainsi que de la directrice de l'école Bartholdi, de monsieur Greilsammer, de madame Grasso, de madame De Bodisco, des représentants des parents d'élèves, de monsieur Hinz, Inspecteur de l'Education Nationale et de moi-même.

Les nouveaux horaires sont conformes aux directives académiques et respecte le cahier des charges fixé par la mairie et les services concernés.

Il y a eu un débat concernant les diverses propositions. Chaque parti en présence a pu s'exprimer. Ce qui importait dans la discussion :

- **essayer de tenir compte du rythme biologique des enfants**, afin de favoriser la concentration en classe.
- **optimiser les temps d'apprentissage** en respectant les recommandations pédagogiques.
- **améliorer la gestion des temps périscolaires** (notamment pour la Courte Echelle et permettre deux services au niveau des périscolaires).
- **prendre en compte des besoins des familles** et les articuler avec les modes de garde et les transports scolaires.

La proposition d'horaires proposée aux votes est donc la suivante :

➤ Élémentaires

Matin : Accueil de 7h50 à 8h – fin des cours du matin à 11h30

Après-midi : Accueil de 13h20 à 13h30 – fin des cours de l'après-midi à 16h00

➤ Maternelles

Matin : Accueil de 8h05 à 8h15 - fin des cours du matin à 11h45

Après-midi : Accueil de 13h35 à 13h45 - fin des cours de l'après-midi à 16h15

Avec maintien d'un service d'accueil du matin en maternelle, sur inscription, pour les familles qui rempliront les critères définis par la Mairie.

Cet accueil sera effectué par les ATSEM de 7h45 à 8h05.

A 8h05, l'ensemble des enfants seront sous la responsabilité de l'enseignant, qui devra faire l'accueil des enfants.

Il s'agit donc de voter les horaires proposés ci-dessus. Ne peuvent voter que les personnes présentes. Les procurations ne sont pas acceptées.

Vote à bulletins secrets :

POUR : 18 voix

CONTRE : 3 voix

BLANC : 0 voix

Les nouveaux horaires sont adoptés par le conseil d'école extraordinaire.